



Pavillon St-Antoine
5325, avenue MacDonald
Montréal (Québec) H3X 2W6
514 596-5688

Pavillon Dupuis
5530, avenue Dupuis
Montréal (Québec) H3X 1N8
514 596-5287

Conseil d'Établissement

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement tenue le 15 mai 2019 au local du service de garde au Pavillon St-Antoine.

PRÉSENCES

Parents: Virginie Anto-Obeyi, : Valeria Bedout, Imane Bahjawi, Selima Driss et Oumarou Nikiema.

Personnel enseignant : Henri-Aaron Lallouz et Jessy Proulx-Roy

Personnel professionnel : Raphaëlle-Anne Dansereau-Lemieux

Personnel du service de garde : N/A

Direction : Annie Benoit

Personnel invité : N/A

Membre de la communauté : Nigel Spencer

Observateur : N/A

Absents : Imane Bahjawi,

Secrétaire : Annie Benoit

1. Mot de bienvenue de la présidente et vérification du quorum (61)

La présidente vérifie le double quorum et souhaite la bienvenue aux membres. Il est 18h30. La directrice se propose pour effectuer le secrétariat de la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour * (67)

Il est proposé par M. Nikiema d'adopter l'ordre du jour tel que proposé par la direction de l'école et la présidente en ajoutant le point sur la consultation de la modification des horaires pour 2019-2020 tel que mentionné dans le courriel du 9 mai dernier au point 3.2.

Adopté à l'unanimité

3. Point de consultation

3.1. Offre de services au secondaire 2020-2021 (87)

La directrice présente la proposition d'offres de services au secondaire.

3.2. Consultation sur les modifications d'horaire de l'école 2019-2020 ** (87)

La directrice présente la solution retenue suite à un sondage auprès des écoles ayant du transport scolaire. Ces modifications sont rendues nécessaires suite à l'annonce du ministre de l'éducation de modifier le régime pédagogique afin d'obliger les écoles à offrir deux récréations de vingt minutes dès la prochaine rentrée scolaire. L'horaire sera donc devancé de 5 minutes le matin et prolongé de 5 minutes en fin de journée.

Le CPEPE de l'école a été consulté pour mentionner à la direction de l'école que le statu quo serait souhaité, mais que l'option début devancé de 5 minutes et la fin reportée de 5 minutes était l'option retenue en 2e lieu.

Les membres du conseil d'établissement se prononcent en faveur du 5 minutes avant et du 5 minutes après.

4. Service de garde

4.1 Journées pédagogiques 2019-2020 (informations)

La directrice présente la programmation des journées pédagogiques pour la prochaine année scolaire. Elle mentionne que les tarifs ne dépassent jamais 15\$, alors que les sorties sont plus dispendieuses. Le coût supplémentaire est assumé dans le budget de fonctionnement du service de garde.

4.2 Traiteur Merenda 2019-2020

Suite à la vérification interne de la CSDM, il est toujours possible d'octroyer le contrat à la même entreprise que les années passées. La direction et la technicienne au service de garde proposent de reconduire l'entente avec l'entreprise Merenda au même coût pour les parents.

Il est demandé pour 2020-2021 de vérifier d'autres types d'offres alimentaires afin de pouvoir répondre différemment.

Il est donc proposé par madame Valéria Bedout d'octroyer le contrat 2019-2020 de service de traiteur à Traiteur Merenda selon les dispositions prévues au contrat.

Approuvé à l'unanimité

5. Période de questions du public

Aucun public

6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Jessy Proulx-Roy de lever l'assemblée. Il est 19h45.



Directrice



Présidente du conseil d'établissement

